



Liste des personnes présentes .

Mme. Bénédicte Launay – Provisseure
M. Carlos Ferrer – Directeur Primaire
Mme. Verónica Aranibar – Daf
Mme. Sarah Zerigat – CPE
Mme. Carolina Suárez – Représentante Maternelle
Mme. Orietta Zabala – Représentante Élémentaire
Mme. Karen Jordán – Représentante Secondaire
Mme. Luciana Iriarte – Élève Terminale
M. Santiago Pacheco – Élève Terminale
Mme. Yanire Rojas – Représentante Maternelle
Mme. Sophie Gonzalez – Représentante Maternelle
M. Elías Alaka – Représentant Élémentaire
Mme. Émilie Guillouzic – Représentante secondaire
Mme. Mikéla Marionville – Représentante secondaire
Mme. Daniela Crespo – Représentante personnel administratif

Le quorum est atteint

1. Protocole d'enseignement à distance :

Le protocole établi en conseil pédagogique est soumis au vote. Il est approuvé à l'unanimité.

Ce protocole doit permettre de passer de l'enseignement présentiel à l'enseignement virtuel en cas de nécessité . La décision de passage en EAD est celle des autorités de tutelles (Seduca et Poste diplomatique)

L'objectif du vote de ce protocole est de le rendre visible et de gagner du temps dans la communication et la mise en placée de l'EAD . Ce vote évite également de devoir convoquer un CE à chaque passage à l'EAD

Le protocole est voté à l'unanimité, il sera envoyé aux familles et aux personnels

2. Bilan de l'année 2024 :

Un résumé des différentes activités de la Maternelle, du Primaire et du Secondaire est présenté. Mme la proviseure remercie les équipes pour leur dynamisme et leur engagement ainsi que les parents pour le soutien apporté.

2. Début de l'année scolaire 2025 :

L'offre éducative évolue en 2025 :

- Pour le primaire : Mise en place du dispositif PARLE une heure d'anglais supplémentaire par semaine (obligatoire), l'anglais sera renforcé de manière ludique, les enfants du primaire



feront de la science, de l'art et du sport en anglais. Ils resteront déjeuner à l'école (les parents seront informés de l'horaire et d'autres détails afin qu'ils puissent organiser leur emploi du temps).

- Pour le secondaire: Mise en place de l'option ELCE en anglais optionnel basé sur la culture
- A partir de l'année prochaine, les récréations redeviennent communes à tous les niveaux pour le primaire. Cela facilitera la réalisation de projets communs. La supervision des récréation est réorganisée en fonction.
- Nous voyons la nécessité pour les enfants du primaire de pouvoir disposer de livres de lecture et de matériel français à la maison : du matériel sera donc acheté par les parents dans une limite raisonnable. L'établissement importera le matériel qui sera facturé à prix coûtant et qui sera inclus dans la liste des fournitures.
- Avec l'aide d'un professionnel, un inventaire est mis à jour de tous les arbres de l'école, avec l'aide des élèves qui les classeront et les nommeront. Seront également évaluer les risques liés aux arbres.

4. Travaux 2025 et subventions :

- Sur le plan de l'infrastructure, la porte d'entrée principale sera totalement reconstruite ainsi que la porte d'entrée secondaire.
- Construction d'un CCC/ bibliothèque du secondaire sur la surface du laboratoire secondaire de 200 m², avec une petite salle adjacente, du mobilier pour les livres, et un escalier permettant de proposer un petit amphithéâtre .
- Un poste d'enseignant documentaliste est ouvert pour le secondaire
- L'école primaire et maternelle disposeront ainsi d'une bibliothèque dédiée au rez-de-chaussée.
- Le mur qui va de la salle de motricité maternelle à la salle des professeurs, sera modifié en mur de briques.

Les constructions et investissements liés à la sécurité (Entrées, serveurs informatiques pour vidéo surveillance, mur RDC) sont couverts à 100 % par une subvention AEFÉ, le CCC lui est financé à 30% par une autre subvention AEFÉ.

5. Information générale:

- Semaines des stages du 25 novembre au 6 décembre. Stages pour les secondes.
- 7 décembre : activité de fin d'année, rouge et bleu.
- Cérémonie de remise des diplômes : lundi 16 décembre.
- La course solidaire aura lieu au cours du premier trimestre 2025.
- Jeux panaméricains : pour les enfants inscrits à l'association sportive, 7 élèves de 4ème ; ils auront lieu en avril 2025.

6. Questions diverses :

- Les questions soumises par les représentants des parents au Conseil ont été examinées et ont reçu les réponses suivantes :



Maternelle:

- Protocole de notification d'urgence aux parents, un protocole détaillé sera inclus pour les appels aux parents afin de les prévenir en cas d'accident ou de maladie des enfants.
- Le nid d'abeilles dans le parc sera déplacé pour éviter les accidents.

Primaire:

- Quel est le protocole en cas d'absence de plus d'un enseignant ou du chef d'établissement, nous comprenons que les enfants sont parfois divisés en groupes et affectés à une autre classe ou même à une classe supérieure, comment poursuivent-ils ou reprennent-ils le plan de travail qui leur a été assigné ?
L'école a répondu qu'elle disposait d'enseignants remplaçants et que si les enfants étaient finalement transférés dans une autre classe, des activités leur étaient toujours proposées.
- Entretien des toilettes pour la direction 2025 et nettoyage 4 fois/ jour pendant toute la durée de l'année scolaire.

Secondaire :

- Heures d'ouverture de la bibliothèque : ils pourraient se relayer de manière à ce que, lorsqu'il est l'heure du déjeuner ou de la pause du directeur, la bibliothèque soit ouverte pendant toute la journée scolaire.
Il s'agit d'un lieu d'étude et non d'un lieu de repos, ils doivent y entrer avec l'attitude due au lieu. L'ouverture du CCC en février 2025 devrait offrir ce lieu d'étude nécessaire au secondaire.
- Frais de scolarité. *Les parents sont informés aux dates établies par le contrat privé signé en début d'année.*

Communication de la part de la proviseure :

Les fumées liées aux incendies ont affectées l'ensemble de notre communauté, élèves, enseignants, parents. Ces fumées ont, bien entendu, des conséquences sanitaires collectives mais pourraient aussi impacter à moyen termes les ressources humaines de l'établissement (départ de certains personnels étrangers)

En outre , des réponses ont été données aux demandes d'action de la part de l'établissement.

Mme la Proviseure rappelle, en effet, qu'un établissement scolaire ne peut en aucun cas se substituer aux autorités du pays qui l'accueille et que notre établissement suivra les demandes de ses autorités de tutelle tant au niveau de ses installations que des mesures alternatives en cas de retour de ces fumées.

Ainsi, Il n'est pas prévu, pour l'instant, d'installation de purificateurs d'air qui représentent une alternative fort coûteuse à une problématique, certes récurrente, mais non permanente.

Enfin pour des raisons de sécurité évidentes, une installation sporadique d'appareils non adaptés à la collectivités et qui serait prise en charge par les parents ne peut être envisagée en raison de problèmes électriques et de non-conformité sanitaire et/ou technique.

Nous ne pouvons déroger aux protocoles internes d'installation de matériel adapté à la collectivité.



Lista de los presentes:

Mme. Bénédicte Launay – Provisseure
M. Carlos Ferrer – Directeur Primaire
Mme. Verónica Aranibar – Daf
Mme. Sarah Zerigat – CPE
Mme. Carolina Suárez – Représentante Maternelle
Mme. Orietta Zabala – Représentante Élémentaire
Mme. Karen Jordán – Représentante Secondaire
Mme. Luciana Iriarte – Élève Terminale
M. Santiago Pacheco – Élève Terminale
Mme. Yanire Rojas – Représentante Maternelle
Mme. Sophie Gonzalez – Représentante Maternelle
M. Elías Alaka – Représentant Élémentaire
Mme. Émilie Guillouzic – Représentante secondaire
Mme. Mikéla Marionville – Représentante secondaire
Mme. Daniela Crespo – Représentante personnel administratif

Se alcanza el quórum

1. Protocolo de enseñanza a distancia :

Se somete a votación el protocolo establecido en el consejo pedagógico. Se aprueba por unanimidad.

Este protocolo debe permitir pasar de la enseñanza presencial a la enseñanza virtual en caso de necesidad. La decisión de pasar a la EAD corresponde a las autoridades de tutela (Seduca y sede diplomática).

El objetivo de la votación de este protocolo es hacerlo visible y ahorrar tiempo en la comunicación y aplicación de la EAD. Esta votación también evita la necesidad de convocar a reunión al Consejo de establecimiento cada vez que se aplique el EAD.

El protocolo fue aprobado por unanimidad y será enviado a las familias y al personal.

2. Revisión del 2024:

Se presentó un resumen de las distintas actividades de Inicial, Primaria y Secundaria. La Directora agradece a los equipos por su dinamismo y compromiso, así como a los padres su apoyo.

3. Inicio del año escolar 2025:

La oferta evoluciona en 2025:

- Para primaria: Puesta en marcha del dispositivo PARLE, una hora adicional de inglés a la semana (obligatorio), se reforzará el inglés de forma lúdica, los niños de primaria harán



ciencias, arte y deporte en inglés. Se quedarán en el colegio para almorzar (se informará a los padres del horario y otros detalles para que puedan organizar su horario).

Para secundaria: Puesta en marcha de la opción ELCE en inglés opcional basada en la cultura

- A partir del próximo año, los recreos serán comunes para todos los niveles en primaria. Esto facilitará la realización de proyectos conjuntos. La supervisión de los recreos se reorganizará en consecuencia.
- Vemos la necesidad de que los niños de primaria tengan libros de lectura y material de francés en casa: por tanto, los padres comprarán el material dentro de límites razonables. La escuela importará el material, que se facturará a precio de coste y se incluirá en la lista de materiales.
- Con la ayuda de un profesional, se está realizando un inventario de todos los árboles de la escuela, con la ayuda de los alumnos, que los clasificarán y nombrarán. También se evaluarán los riesgos asociados a los árboles.

4. Obras 2025 y subvenciones:

- En cuanto a la infraestructura, se reconstruirá por completo la puerta de entrada principal, así como la puerta de entrada secundaria.
- Construcción de un CCC/biblioteca de secundaria en la superficie de 200 m² del laboratorio de secundaria, con una pequeña sala contigua, mobiliario para libros y una escalera para disponer de un pequeño anfiteatro.
- Se ha creado un puesto de profesor documentalista para la escuela secundaria.
- Los niveles inicial y primaria dispondrán de una biblioteca específica en la planta baja.
- El muro que va de la sala de motricidad a la sala de profesores será transformado en un muro de ladrillos.

Las construcciones e inversiones relacionadas a la seguridad (entradas, servidores informáticos para la videovigilancia, muro de la planta baja) están cubiertas al 100% por una subvención de la AEFÉ, mientras que el CCC está financiado al 30% por otra subvención de la AEFÉ.

5. Información general:

- Semanas de stages del 25 de noviembre al 6 de diciembre. Stages para los alumnos de Seconde.
- 7 de diciembre: actividad de fin de curso, rojo y azul.
- Ceremonia de graduación: lunes 16 de diciembre.
- La carrera solidaria tendrá lugar en el primer trimestre de 2025.
- Juegos Panamericanos: para los niños inscritos en la asociación deportiva, 7 alumnos de 4ème; tendrán lugar en abril de 2025.

6. Asuntos varios:

- Se han examinado las preguntas presentadas por los representantes de los padres al Consejo, a las que se ha dado la siguiente respuesta:



Nivel inicial:

- Protocolo de notificación de emergencia a los padres, se incluirá un protocolo detallado de llamadas a los padres para notificarles en caso de accidente o enfermedad de los niños.
- Se trasladará el nido de abejas del parque para evitar accidentes.

Primaria:

- ¿Cuál es el protocolo si más de un profesor o director está ausente?
Entendemos que los niños a veces se dividen en grupos y se asignan a otra clase o incluso a una clase superior, ¿cómo continúan o retoman su plan de trabajo asignado?
La escuela respondió que cuenta con profesores suplentes y que si los niños son eventualmente trasladados a otra clase, se les continúa asignando actividades.
- Mantenimiento de los baños para la dirección 2025 y limpieza 4 veces al día durante todo el año escolar.

Secundaria:

- Horario de la biblioteca: podrían turnarse para que cuando sea la hora del almuerzo, la biblioteca esté abierta durante toda la jornada escolar.
La biblioteca es un lugar para estudiar, no para descansar y deben entrar con la actitud que corresponde al lugar. La apertura del CCC en febrero de 2025 debería proporcionar este necesario lugar de estudio a los alumnos de secundaria.
- Tarifas escolares: Se informa a los padres en las fechas establecidas en el contrato privado firmado a inicio de año.

Comunicado de la Directora:

El humo de los incendios ha afectado a toda nuestra comunidad, alumnos, profesores y padres. Estos humos tienen, por supuesto, consecuencias para la salud colectiva, pero también podrían tener un impacto a mediano plazo en los recursos humanos de la escuela (partida de parte del personal extranjero).

La escuela también ha respondido a las peticiones de intervención.

La directora ha recordado que en ningún caso una escuela puede sustituir a las autoridades del país de acogida, y que nuestra escuela acatará las instrucciones de las autoridades de control tanto en lo que se refiere a sus instalaciones como a las medidas alternativas en caso de retorno de las humaredas.

Por lo tanto, de momento no está previsto instalar purificadores de aire, que representan una alternativa muy costosa a un problema que, aunque recurrente, no es permanente.

Por último, por razones obvias de seguridad, no se puede contemplar la instalación esporádica de equipos no adecuados para la comunidad y que correrían a cargo de los padres por problemas eléctricos e incumplimientos sanitarios y/o técnicos.
No podemos desviarnos de los protocolos internos de instalación de equipos adecuados para la comunidad.